

*Date de dépôt: 27 juin 2002*

*Messagerie*

**Rapport du Conseil d'Etat**  
**à la question écrite de M. Claude Aubert «Comment s'y retrouver**  
**dans les statistiques hospitalières ?»**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 6 mai 2002, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question qui a la teneur suivante :

*Afin que le Grand Conseil puisse mieux comprendre, grâce aux statistiques hospitalières, le flux des patientes et des patients et leur trajectoire de soins, nous désirons poser cette question précise : combien de personnes différentes (au sens d'individus) ont-elles été hospitalisées dans les divers établissements publics médicaux durant l'année 1999 ?*

La réponse pour les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) est 42'300 sur 56'800 hospitalisations, soit un total global de réadmission de 1,34.

Ces résultats sont provisoires, car les HUG ont décidé à la demande de l'autorité de tutelle (DASS) d'établir des statistiques service par service concernant les réadmissions hospitalisées.

A titre de comparaison, les données de 1996 (date d'une étude comparative avec VD) étaient de (uniquement pour l'HC) de 27'805 patients pour 33'102 hospitalisations, soit un total global de réadmission de 1,22 (et respectivement pour le CHUV, 19'279 patients pour 24'617 hospitalisations, soit un taux de 1,28).

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

Le chancelier :  
Robert Hensler

La présidente :  
Micheline Calmy-Rey